

## Agriculture | Maïsadour: Origine, santé et bien-être des animaux, au coeur des productions palmipèdes et volailles de chair



Les 116 éleveurs gaveurs de palmipèdes et désormais 420 éleveurs de volailles (suite à la fusion en début d'année avec Périgord Aviculture) adhérents du groupe coopératif Maïsadour avaient rendez-vous mardi 5 novembre à Hagetmau (40) pour leurs assemblées générales annuelles. L'occasion d'un retour sur l'exercice écoulé (2018-2019) et d'une projection sur les objectifs de celui qui démarre. Le tout dans une période post crise influenza aviaire, dont le dernier exercice semble avoir en partie tourné la page, même si pour les volailles la reconquête des marchés, en cours, demande encore un peu de patience. Avec un axe commun à chacune des organisations de producteurs: répondre au mieux à la nécessaire biosécurité et aux attentes des consommateurs, et notamment sur le bien-être animal.

Côté palmipèdes à foie gras, le groupe coopératif Maïsadour conserve toujours bel et bien ses « racines » landaises. Sur les 116 éleveurs gaveurs adhérents, 76 sont situés dans le périmètre géographique historique de la coopérative, avec aussi une présence dans les Pyrénées-Atlantiques (30 éleveurs) et dans le Gers (10). La production sur l'exercice 2018-2019 est de 1,3 million de têtes (dont 85% de canards IGP Sud Ouest) soit près de 300 000 canards de plus que l'exercice précédent. Un volume de production qui donc s'améliore tout en restant encore à -29 % de production par rapport aux chiffres de 2015, avant les deux crises aviaires successives, « qui ont non seulement impacté le fil de la production mais ont aussi bouleversé le marché du principal débouché qu'est Delpyrat », rappelle le responsable technique palmipède, Alain Cescosse.

### "Des essais de vaccinations en cours"

Sur les objectifs 2019-2020 de l'organisation de producteurs, ils s'inscrivent dans la poursuite des efforts de l'exercice précédent, à savoir « la structuration des élevages sur l'objectif de biosécurité à travers la bande unique, l'alimentation intérieure, ou encore la capacité à confiner toute l'année ». Des enjeux sanitaires qui restent « très très important » pour la coopérative, d'autant plus « qu'à partir du 15 novembre et jusqu'au 15 mars, on entre dans la période à risque. Il ne s'agit en aucun cas de tomber dans des routines, mais de rester toujours vigilant » insiste

Alain Cescosse auprès des éleveurs. Et ce, même si, désormais, « tous les canards déplacés sont contrôlés, qu'une surveillance de l'évolution de la salmonelle est mise en place et que des essais de vaccination sont en cours », ajoute-t-il.

Autre objectif à poursuivre : répondre aux attentes du client principal qu'est Delpéyrat (90% du débouché des productions). Concrètement « se rapprocher plus encore des 100% de production sous IGP », adapter la production au besoin du marché et « passer d'une phase d'engagement à une phase d'agrément concernant la certification AgriGconfiance » qui permet de valoriser tant les normes de production, que le bien-être animal, ou encore la traçabilité auprès des consommateurs.

## L'agroforesterie, un plus pour le bien-être animal

Pour la présidente de l'Organisation de Producteurs Palmipèdes, Chantal Brèthes, « la filière est pérenne et qualitative, car elle a su sécuriser les mouvements d'animaux, et nous sommes redevenus les premiers producteurs de foie gras après deux années difficiles », mais il y a encore « des choses qui ne marchent pas bien, ou qui manquent », pointe-t-elle, à l'image de la déclaration OIE qui faciliterait l'ouverture des frontières pour l'exportation, ou savoir répondre aux « anti-tout » ou aux « sans tout »... Plusieurs pistes sont en tout cas en bonne voie ou semblent à tout le moins possibles à mettre en oeuvre, selon la Présidente : l'origine ("le sud-ouest, c'est un pays dans le pays"), la transition écologique, avec les engagements RSE de la filière, l'agroforesterie, « qui peut apporter un plus en terme d'image et de bien-être à nos animaux », ou encore la démarche AgriGconfiance, « qui apporte des réponses à beaucoup de nos détracteurs »... Autant de pistes d'avenir qu'elle encourage chacun des éleveurs présents à prendre à son compte, et ce d'autant plus que le foie gras comme le magret, bénéficient toujours d'une belle côte de popularité, voire « une côte d'amour » auprès des consommateurs.

## Des cahiers des charges en lien avec la bientraitance animale, et la traçabilité

Côté volailles de chair, l'heure aussi est au retour à la normale, ou presque, après les crises liées à l'influenza aviaire, le tout doublé du contexte de fusion "réussie", dit-on, réalisée en début d'année 2019 entre Maisadour et Périgord Aviculture. Avec ce mariage, la coopérative landaise, numéro 2 des volailles label en France représente désormais 420 élevages, dont 59 % sont situés dans les Landes. Avec au total de la fusion un peu plus de 13 millions d'animaux mis en place sur 2018-2019 (dont presque 700 000 en bio), les volumes au total sont stables avec « quelques reconquêtes de marchés perdus suite aux crises. C'est vrai, c'est lent mais peu à peu on y arrive, et c'est d'autant plus notable que nous faisons ça dans un marché qui se porte bien mais où l'import augmente », note Bernard Tauzia le Président de l'Organisation des producteurs de volailles de chair de Maisadour. « Le vide sanitaire est passé de 8 à 5 semaines, c'est que ça va mieux, même si ça prend du temps », admet-il volontiers. Un président d'autant plus satisfait pour les volailles festives (chapons, poulardes, etc) : « Nous sommes stables en volume là où le marché national est à la baisse, c'est une vraie satisfaction ! ».

Parmi les chantiers en cours au sein de l'Organisation : « on est sur l'élaboration de plusieurs cahiers des charges en lien avec la bientraitance animale, et la traçabilité », rappelle Thierry Bordaçahar, responsable technique volailles de Maisadour. En termes de développement, des essais sont en cours sur plusieurs aspects : de nouveaux vaccins au niveau des couvoirs, des essais autour de nouvelles sources protéiques locales permettant à terme de limiter l'importation de soja, ainsi que des essais à partir d'extraits de plantes dans un but de démedicalisation. Parmi les objectifs listés, figure aussi celui de conserver le capacitair. Un objectif en bonne voie, car s'il précise qu'il n'est nullement recherché la création d'installations nouvelles d'éleveurs, Bernard Tauzia se satisfait de voir que « de nouveaux éleveurs arrivent pour remplacer les anciens ».

## La loi Egalim, source d'inquiétude pour les fêtes

Au nombre des grands défis prioritaires, le biocontrôle garde, tout comme pour les palmipèdes, une belle place au sein de l'organisation des éleveurs de volailles. L'objectif posé est de parvenir à former 100% des effectifs à la biosécurité via un outil d'e-learning développé par Maisadour.

Autre grand défi commun, la nécessité de répondre aux attentes sociétales et notamment au bien-être animal, c'est ce qui est d'ailleurs travaillé autour des bâtiment de 400m<sup>2</sup>, mais aussi à travers l'organisation de visites de 4 élevages en petite cabanes, par 3 associations engagées pour le bien-être animal : BEA, LFD et WWF. « Ils ont été scotchés, raconte le président, et nous ça nous a rassuré. Il faut continuer dans ce sens, faire savoir ce que nous faisons, tout en admettant de modifier certaines choses, ils ont par exemple pointer le manque de perchoirs pour le confort des animaux. Pourquoi pas? S'il faut rajouter des perchoirs? je suis prêt à le faire...! »

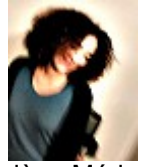
Parmi les inquiétudes qui traversent tant l'organisation de producteurs de palmipèdes que de volailles de chair, figure la disposition de la loi Egalim, qui limite les promotions à 34% en valeur et 25% en volume. Or en décembre, ce sont près de 70% des volumes qui sont vendus sous prix promotionnés quand les volailles festives dépassent également le taux des 50% de ventes promotionnées. Une loi qui par un autre aspect peut aussi se révéler comme une opportunité pour les producteurs de volailles, plus particulièrement, en ce qu'elle pose l'obligation pour la restauration collective de servir 50% de produits fermiers ou label rouge. « Nous avons là un bel axe de travail ! », conclut Bernard Tauzia.

### L'info en plus :

**Le voyage présidentiel en Chine le laissait espérer, c'est acté depuis ce 6 novembre : la Chine ouvre ses frontières à l'importation de foie gras français. Autant dire un nouveau marché à très fort potentiel pour la filière : 10 millions d'euros à court terme pour le seul Foie Gras et la possibilité de valoriser les autres produits de la filière à hauteur de 38 millions d'euros.**

**Réaction de Michel Fruchet, Président du CIFOG : « C'est une excellente nouvelle pour la filière du Foie**

**Gras de France. Nous remercions le Président de la République Emmanuel Macron ainsi que les équipes de l'Élysée et les différents services de l'État concernés pour leur engagement et leur soutien précieux dans le cadre de cette démarche. Cette ouverture des frontières chinoises est un événement historique qui s'inscrit dans nos ambitions à l'international. Notre objectif de plan de filière est d'atteindre 100 millions d'euros d'excédent de notre balance commerciale du Foie Gras d'ici 2025. »**



Solène Méric

*Crédit Photo : [Aqui.fr](http://Aqui.fr)  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 06/11/2019  
[Url de cet article](#)*